

Date de révision : 2023/12/05 page: 1/12

Version: 5.0 (30034797/SDS_GEN_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

N-HEXYLGLYCOL

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit chimique

Utilisation appropriée*: uniquement pour usage industriel; produit chimique; solvant(s); produit chimique de procédé

Utilisation(s) non appropriée(s): Non destiné à la vente ou à l'usage par le grand public.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

famille chimique: Préparation à base de : alcools

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Flam. Liq. 4

Liquides Inflammables

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Date de révision: 2023/12/05 page: 2/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë Acute Tox. 3 (par voie cutanée) Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit. 1B Corrosion/irritation cutanée

Eye Dam./Irrit. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H227 Liquide combustible.

H311 Toxique par contact cutané. H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un

équipement de protection des yeux et du visage.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas inhaler les brouillards et vapeurs.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à

l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

à rincer.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

ou se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la

maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P361 + P364 Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, une poudre sèche, de la

mousse ou du dioxyde de carbone pour l'extinction

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

Date de révision: 2023/12/05 page: 3/12

Version: 5.0 (30034797/SDS_GEN_CA/FR)

Dangers non classifiés par ailleurs

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

2-hexyloxyéthanol

Numéro CAS: 112-25-4 Teneur (W/W): > 98.5 - < 99.1%

Synonyme: Ethylene glycol monohexyl ether

diéthylèneglycolmonohexyléther

Numéro CAS: 112-59-4

Teneur (W/W): >= 0.03 - <= 0.28%

Synonyme: Diethylene glycol monohexyl ether

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. Secours médical.

Lorsque avalé:

Ne pas faire vomir. Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: La surexposition peut causer:, blessure cornéenne, irritation de la peau, douleur aigüe, toux, troubles respiratoires, gène respiratoire, envie de vomir, maux de tête, vomissement, vertige, diarrhée, crampes abdominales

Date de révision: 2023/12/05 page: 4/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Dangers: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11. (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

poudre d'extinction, eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

Indications complémentaires:

Définir les mesures d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

Liquide inflammable Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée. Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome. Équipement de protection spécial pour les pompiers

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Lutter contre l'incendie à une distance maximale.

Arrêter les mesures d'extinction de l'incendie à l'environnement. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

sensibilité au choc:

Remarques: Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Autres indications en cas de libération:

Sol très glissant en cas de déversement de produit.

La libération du produit peut causer incendie ou explosion. Arrêter ou empêcher la fuite. Réduire ou arrêter la libération de la substance/du produit dans des conditions sûres.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Date de révision: 2023/12/05 page: 5/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Utiliser des outils traités antistatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

La dispersion dans l'environnement doit être évitée.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être éliminés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas de données applicables disponibles.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Conception d'installations techniques:

Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1), Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1):, caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement, Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs., Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites

Date de révision: 2023/12/05 page: 6/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide Odeur: éthérée

Seuil olfactif: non déterminé
Couleur: incolore, transparent

Valeur du pH: neutre
Point de fusion: -42 °C
(1,013 hPa)

Pas de données disponibles.

Point d'ébullition: 208.5 °C

point de solidification:

(1,013.3 hPa)

Intervalle d'ébullition: 200 - 212 °C

(1,013.3 hPa)

Point de sublimation: Pas de données applicables

disponibles.

Point d'éclair: 91.5 °C (ISO 2719, coupelle

fermée)

Inflammabilité: Liquide combustible. (dérivé

(dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure 0.9 %(V) d'explosivité: (82.85 °C)

Le point inférieur d'explosivité de la substance/du mélange a été déterminée. Ce point supérieur d'explosivité correspond, pour un liquide inflammable, à la température à laquelle la concentration des vapeurs saturées mélangées à l'air est égale à la limite inférieure

d'explosivité. Données bibliographiques.

Limite supérieure Non pertinent pour la classification et

d'explosivité: l'étiquetage des liquides.

Auto-inflammation: 225 °C (DIN 51794)

Pression de vapeur: 0.1 hPa (Ligne directrice 104

(22.9 °C) de l'OCDE)

dynamique

Date de révision: 2023/12/05 page: 7/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Densité: 0.8875 g/cm3

(20°C)

Données bibliographiques.

Densité relative: 0.8875

(20°C)

Densité de vapeur: 5.04 (calculé(e))

(20°C)

Plus lourd que l'air.

Coefficient de partage n-1.97 octanol/eau (log Pow): (25°C)

Indice de réfraction: 1.429 (DIM 51423-1)

(20°C)

Du fait de sa structure, le produit Température d'auto-

inflammation: n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Décomposition Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le

thermique: stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique: 4.4 mPa.s

(20°C)

Pas de données applicables Viscosité, cinématique:

disponibles.

Taille d'une particule: La substance / le produit est

> commercialisé(e) ou utilisé(e) sous forme non solide ou sous forme de

granulé. 9.460 a/l

Solubilité dans l'eau:

(20°C)

Miscibilité avec l'eau: partiellement miscible

Solubilité (quantitative): Pas de données applicables disponibles.

Solubilité (qualitative): soluble

solvant(s): solvants organiques,

146.23 g/mol Masse molaire:

La valeur peut être approximée à Vitesse d'évaporation:

partir de la constante de la loi d'Henry

ou de la pression de vapeur.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Le chauffage peut dégager des vapeurs inflammables.

Corrosion des métaux:

Non corrosif pour le métal.

Propriétés oxydantes:

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

Formation de gaz Remarques: En présence d'eau, pas de inflammables: formation de gaz inflammables.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Date de révision: 2023/12/05 page: 8/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Réactions avec les métaux légers avec formation d'hydrogène. Réactions avec les agents oxydants forts

Conditions à éviter

Pas de précautions spécifiques à observer si ce n'est une bonne gestion des substances chimiques.

Matières incompatibles

oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë: Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité substantielle après contact cutané de courte durée. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: 738 mg/kg (autre(s))

<u>Inhalation</u>

Type de valeur: CL0

espèce: rat

Valeur: (autre(s)) durée d'exposition: 6 h La vapeur a été testée.

Aucune mortalité durant le temps d'exposition indiqué lors de tests sur animaux.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: lapin

Valeur: 757.35 mg/kg (autre(s))

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Date de révision: 2023/12/05 page: 9/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

non applicable

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Corrosif. Attaque la peau et les yeux.

Peau

espèce: lapin Résultat: Corrosif. Méthode: autre(s)

L'Union Européenne a classé la substance avec 'Provoque des brûlures.'

<u>Oeil</u>

espèce: lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: La réalisation d'études de sensibilisation de la peau n'est pas possible car la substance est corrosive.

Danger par Aspiration

non applicable

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. A la suite d'inhalations répétitives de fortes doses, la substance peut causer des lésions au foie.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Les informations disponibles ne donnent aucune indication sur un possible effet cancérigène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique Evaluation de la toxicité aquatique:

Date de révision: 2023/12/05 page: 10/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Toxicité vis-à-vis des poissons

CL50 (96 h) 140 mg/l, Pimephales promelas (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique) Concentration nominale.

Invertébrés aquatiques

CE50 (48 h) 145 mg/l, Daphnia magna (DIN 38412 partie 11, statique) Concentration nominale.

Plantes aquatique(s)

CE50 (72 h) 198 mg/l (taux de croissance), Scenedesmus subspicatus (DIN 38412 partie 9, statique) Concentration nominale.

Effets chroniques sur poissons

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Evaluation de la toxicité terrestre

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

Microorganisms/Effet sur la boue activée

Toxicité sur les microorganismes

DIN EN ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C aquatique boue activée, ménagère, non adaptée/CE 20 (30 min): 750 mg/l Concentration nominale.

Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination

97 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (20 j) (OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C) (aérobie)

Evaluation de la stabilité dans l'eau

La substance est facilement biodégradable, par conséquent, l'hydrolyse n'est pas jugée pertinente.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation notable dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Date de révision: 2023/12/05 page: 11/12 Version: 5.0 (30034797/SDS GEN CA/FR)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.

Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

Indications complémentaires

Halogène adsorbable lié organiquement(AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.

Elimination des emballages:

Des vapeurs inflammables peuvent être présentes dans le contenant où il y a un résidu de produit. Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Classe de danger: 8 Groupe d'emballage: II

N° d'identification: UN 2922 Étiquette de danger: 8, 6.1

Dénomination technique LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. (contient d'expédition: ÉTHYLÈNEGLYCOL MONOHÉXYLÉTHER)

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG

Classe de danger: 8 Hazard class: 8 Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш UN 2922 UN 2922 N° d'identification: ID number: Étiquette de danger: 8, 6.1 Hazard label: 8, 6.1 Polluant marin: NON Marine pollutant: NO

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contient ÉTHYLÈNEGLYCOL (contains ETHYLENEGLYCOL

MONOHÉXYLÉTHER) MONOHEXYLETHER)

Transport aérien Air transport
IATA/ICAO IATA/ICAO

Classe de danger: 8 Hazard class: 8
Groupe d'emballage: II Packing group: II

N° d'identification: UN 2922 ID number: UN 2922 Étiquette de danger: 8, 6.1 Hazard label: 8, 6.1

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A. CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (contient ÉTHYLÈNEGLYCOL (contains ETHYLENEGLYCOL

MONOHÉXYLÉTHER) MONOHEXYLETHER)

Date de révision: 2023/12/05 page: 12/12

Version: 5.0 (30034797/SDS_GEN_CA/FR)

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

NFPA Code de danger:

Santé: 3 Feu: 2 Réactivité: 0 Spécial:

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente):

Acute Tox. 4 (par voie orale) Toxicité aiguë

Skin Corr./Irrit.

1B Corrosion/irritation cutanée
Flam. Liq.

4 Liquides Inflammables

Eye Dam./Irrit. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Acute Tox. 3 (par voie cutanée) Toxicité aiguë

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2023/12/05

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ